



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Mayotte

Question écrite n° 95857

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les récents incidents à Mayotte. À l'occasion de plusieurs rapports qu'il a présentés au nom de la commission des finances, M. le député avait à plusieurs reprises relevé que les questions d'immigration pesaient sur le coût des soins obstétricaux et médicaux au sein de l'hôpital public de Mayotte. Comme les chiffres le prouvent, cet hôpital est le premier centre obstétrique en Europe. Au bout de trois ans de demandes infructueuses, il lui demande quel est le financement et le coût de la santé publique à Mayotte ? Et plus particulièrement quel est le coût de l'hôpital public, sachant que Mayotte est le seul département Français à ne pas être couvert par l'AME et dont on ne connaît absolument pas la nature des ressources dans leurs diversités et dans leurs montants.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95857

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2016](#), page 4134

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)